

COMMUNIQUÉ EXTERNE

Coronavirus : la Commune de Riddes adapte son organisation et ferme certaines de ses infrastructures.

La Commune de Riddes revoit son organisation pour protéger le personnel, les usagers et l'ensemble de la population. Dès le jeudi 22 octobre 2020, les guichets fonctionneront en capacité réduite.

La Commune de Riddes respecte de manière très rigoureuse les règles de comportement et d'hygiène prescrites par la Confédération et le Canton du Valais. Au vu de l'accélération des contaminations en Suisse, et très particulièrement en Valais, la Commune a décidé d'adapter son organisation. L'objectif est de continuer à assurer les prestations de base tout en protégeant le personnel et la population.

La Maison de commune sera fermée au public dès ce jeudi 22 octobre 2020. Les services restent toutefois disponibles sur rendez-vous. Les contacts par mail et téléphone seront toutefois privilégiés.

Rappel de quelques numéros de téléphones et mails utiles :

Contrôle des habitants	027 305 20 20	controlehabitants@riddes.ch
Secrétariat communal	027 305 20 23	administration@riddes.ch
PIDR (Police)	0840 117 217	info@pidr.ch
Agence AVS - cadastre	027 305 20 29	cadastre@riddes.ch
Contributions	027 305 20 33	administration@riddes.ch
Travaux publics	027 305 20 26	georges.moll@riddes.ch
Constructions	027 305 20 36	constructions@riddes.ch

Administration communale

Rue du Village 2 – CH-1908 Riddes
administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23



Dès ce jeudi 22 octobre 2020, les infrastructures de la Commune suivantes sont fermées :

- Le centre sportif de Combremont est fermé jusqu'à nouvel avis.
- Le stade des Barreyres est fermé pour la pratique du sport non-professionnel. Plus aucune activité sportive publique ou privée ne peut s'y dérouler, excepté pour la pratique du sport à titre professionnel.
- Les manifestations publiques et privées de plus 10 personnes sont interdites dans toutes les salles communales et couverts.
- Les rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public, en particulier sur les places, promenades, trottoirs et sentiers ainsi que dans les parcs sont interdits.
- La Bibliothèque, la Ludothèque et le Local des Jeunes sont fermés jusqu'à nouvel avis.
- Les infrastructures communales touristiques suivantes sont fermées : piscine et Maison de la Forêt.

La Commune de Riddes incite à la plus stricte application des recommandations de comportement et d'hygiène de l'Office fédéral de la santé publique.

L'Administration communale